

CONDITIONS D'ACCEPTATION

EPS / frigolite

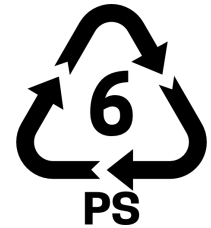
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contexte: La frigolite/EPS est un flux traité séparément par Renewi afin de fournir un EPS le plus pur possible pour le recyclage.

CONDITIONS

Autorisé:

- Propre, 100% polystyrène expansé blanc / frigolite / tempex (gros morceaux)
- Frigolite sous forme de granulés
- Emballé dans des sacs transparents (1000L)
- Emballés à sec



Non autorisé:

- Chips d'emballage
- Frigolite de couleur
- Film plastique
- EPP (polypropylène expansé), EPE (PE expansé) et XPS (polystyrène extrudé)
- Barquettes pour viande et légume ou autre emballage alimentaire en frigolite
- Barquette pour poisson ou petits récipients
- Matériaux de couleur
- Les emballages EPS souillés avec des matières dangereuses ou toxiques
- Autres matériaux tels que de la terre, du bois, du papier, du carton, du métal, du verre, des déchets résiduels

Si vos déchets ne remplissent pas ces conditions, consultez les conditions d'acceptation ci-dessous:

- Déchets résiduels

TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.